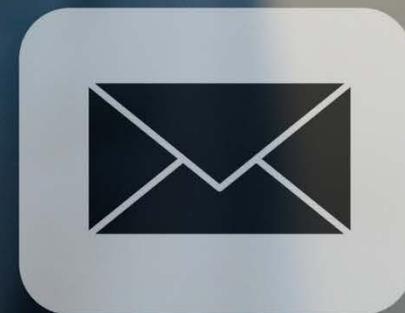


## CAMPAGNE E-MAILING



Une campagne de 5 envois, sur 1 semaine.

Vos collaborateurs reçoivent un e-mail question-réponse chaque jour.

Une manière de s'auto-évaluer de façon ludique et personnelle.

Les réponses permettent de donner les informations essentielles de façon synthétique et de valider les notions importantes dans l'esprit de chacun.



# AFFICHAGE

**CH SERVICE**

## QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

Particulièrement salués, le handicap est généralement perçu de façon négative, et souvent associé au stéréotype de la personne en faute. Or, ce n'est pas toujours le cas. Le rôle du handicap n'est en fait beaucoup plus vaste. Au fil du temps, le handicap a été défini de différentes manières.

Un handicap résulte d'une ou plusieurs déficiences (si le handicap résulte de causes médicales, il s'agit d'un handicap physique) ou de troubles mentaux, les troubles psychologiques ou les troubles mentaux, qui entraînent, plus ou moins, des situations de handicap, soit plus ou moins importantes.

En pratique, reconnaître les différents handicaps et leurs conséquences, permet de répondre aux situations particulières de chaque personne affectée par une déficience.

**La loi 11 février 2005, une nouvelle définition du handicap :**

« Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant. »

[www.ch-service.fr](http://www.ch-service.fr)

**CH SERVICE**

## QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP ?

Le handicap peut se caractériser par une déficience physique ou sensorielle, mentale ou cognitive, ou par une altération de la capacité de la personne à vivre dans son environnement.

Le handicap peut être temporaire ou durable, ou encore définitif.

Les troubles mentaux sont des troubles de la santé invalidants qui entraînent, plus ou moins, des situations de handicap, soit plus ou moins importantes.

Le handicap peut être un handicap physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Le handicap peut être un handicap physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

[www.ch-service.fr](http://www.ch-service.fr)

**CH SERVICE**

## POURQUOI SE FAIRE RECONNAÎTRE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ ?

De l'Inaptitude (avis du médecin du travail ou handicap (MDPH/CDAPH)

Le rôle et la mission de l'Inaptitude (avis du médecin du travail ou handicap (MDPH/CDAPH) est de reconnaître le handicap du travailleur et de lui proposer des mesures d'accompagnement adaptées à sa situation.

Le rôle et la mission de l'Inaptitude (avis du médecin du travail ou handicap (MDPH/CDAPH) est de reconnaître le handicap du travailleur et de lui proposer des mesures d'accompagnement adaptées à sa situation.

Les cinq grands axes de la loi du 11 février 2005

1. L'emploi des personnes handicapées
2. L'accessibilité
3. La formation
4. La participation
5. La reconnaissance du handicap

[www.ch-service.fr](http://www.ch-service.fr)

**CH SERVICE**

## COMMENT SE FAIRE RECONNAÎTRE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ ?

Quelles sont les démarches à effectuer quand on souhaite obtenir une RQTH ?

Comment savoir si ma maladie ou mon trouble peut être considérée comme un handicap ?

Comment ça se passe ensuite ?

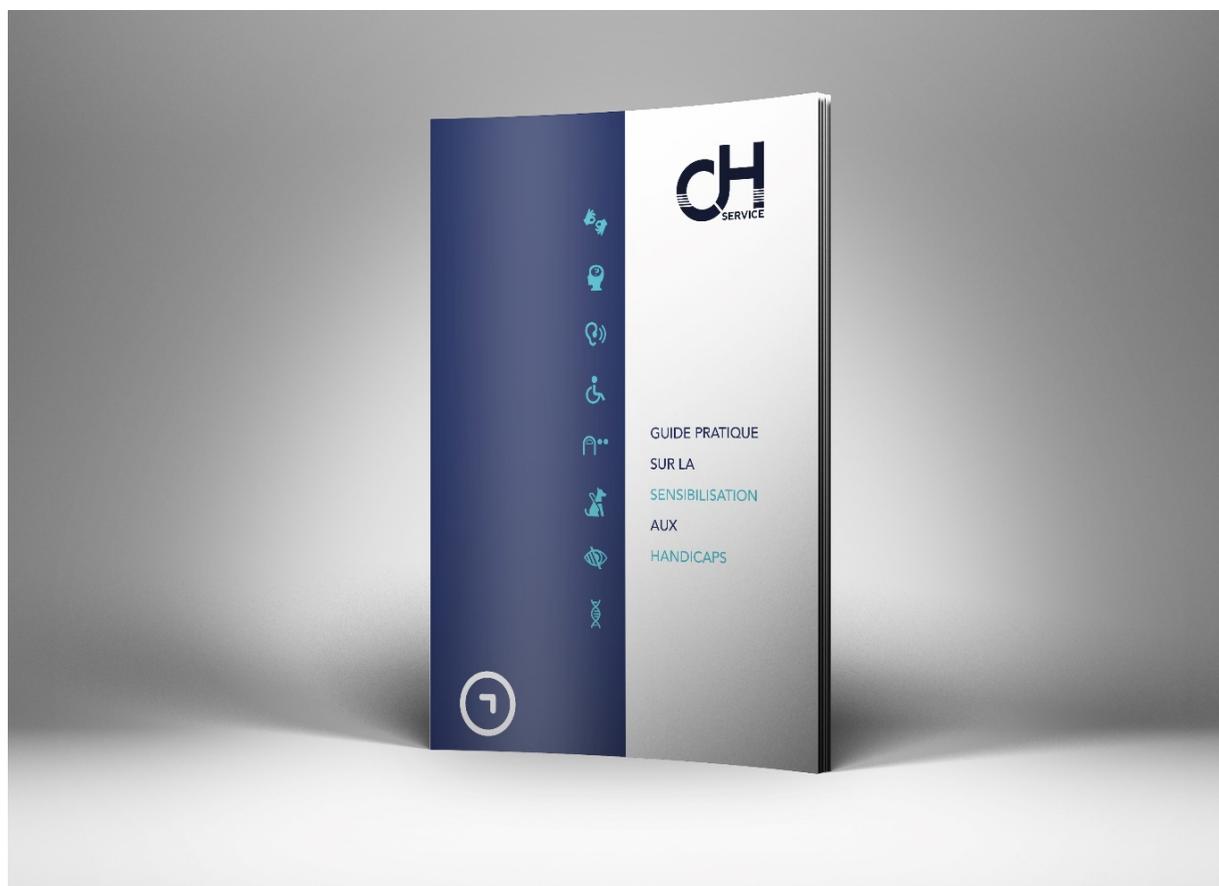
Combien de temps ça prend pour obtenir une RQTH ?

Une fois la reconnaissance obtenue on peut se faire accompagner également dans l'entreprise pour expliquer sa situation ?

[www.ch-service.fr](http://www.ch-service.fr)

Format A3

## LIVRETS



### Livret Format A5

6 pages + 4 de couverture

Un livret sous forme de guide pratique regroupant toutes les informations essentielles sur les handicap.



## CELLULE TELEPHONIQUE



Pendant 1 mois

Nous mettons en place une ligne dédiée à vos collaborateurs qui souhaitent obtenir des informations et être accompagnés dans leurs démarches de demandes de RQTH.

Les salariés de votre entreprise pourront poser leurs questions à nos spécialistes du handicap au travail de façon complètement confidentielle.

Nous leur offrons également la possibilité d'être rappelé en dehors de leurs heures de travail.

